

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : (56)

PRESENTS : 39

M ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIER, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, MM. PREHER, PETIT, BRAILLARD, Mme AZIHARI, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. MICHAUD, Mme MERY, M. BARAUDON, Mme VASLIN, M. BARBOT, M. BIET, Mme BARREAU, BONNET, Mme DESPAS, MM. FAGES, M. GAUTHIER, GUIMARD, LAUMONIER, Mme PIAULET, M. SULLI, Mme CHABOT, M. D. GAUTHIER, M. CLAVE, M. PEROCHON, Mme FAVARD, MM. MARTIN, RENAULT, CHAINE, Mme PONTHER, M. BLOSSIER.

POUVOIRS : (9)

M. MIS, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme FARINEAU, mandant a pour mandataire Mme BRAUD
M. DUMAS, mandant a pour mandataire Mme PETIT
Mme. METAIS, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. GANIVELLE, mandant a pour mandataire M. MICHAUD
M. PINNEAU, mandant a pour mandataire Mme BARREAU
Mme CARDINEAUX, mandant a pour mandataire M. MICHAUD
M. DABILLY, mandant a pour mandataire M. CHAINE
M. MATTARD, mandant a pour mandataire M. J. GAUTHIER

EXCUSES : (8)

MM. BAUDIN, AUDEBERT, HENEAU, BONNARD, BLIN, Mme TEXIER, M. CUNHA-RIBEIRO et Mme THENAULT

Nom du secrétaire de séance Mohamed BEN EMBAREK

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Paul BARBOT

**OBJET : Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de l'assainissement, de l'aménagement des zones d'activités, de la gestion des déchets, de l'immobilier économique et de la gestion des stocks.
Adoption du budget supplémentaire 2016**

Le budget supplémentaire (BS) a pour objet essentiel la reprise des résultats de l'exercice antérieur et l'intégration des restes à réaliser engagés durant l'exercice précédent.

Il permet également la modification (inscriptions nouvelles ou diminutions) des crédits inscrits au budget primitif.

Pour le présent projet de BS 2016, concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, des inscriptions couvertes par des recettes et des réajustements de crédits, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :

Fonctionnement :

- dépenses imprévues : 179 000 €*
- une écriture d'annulation de stocks : 130 000 €*
- une provision de frais d'études pour l'extension de la CAPC : 150 000 €*
- la reprise des contrats de maintenance ville vers CAPC : 83 000 €*

Investissement :

- un prêt au budget de l'aménagement des zones d'activités : 300 000 €*
- des reprises de licences informatiques ville vers CAPC : 110 000 €*

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du conseil communautaire

du 12 septembre 2016

n° 8

page 2/3

- le projet de liaison THD Hôtel de Ville-îlot de Laage : 65 000 €

Concernant les budgets annexes, ils ne comprennent pas d'écritures nouvelles, uniquement des virements de crédits entre chapitre, des inscriptions couvertes par des recettes et des réajustements de crédits.

* * * * *

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal, au budget annexe de la gestion des déchets, au budget de l'immobilier économique, au budget annexe d'aménagement des ZAE,

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe des transports urbains,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'assainissement,

VU la délibération n° 1 du 29 mars 2016 adoptant le budget primitif de l'exercice 2016,

VU la délibération n° 5 du conseil communautaire du 27 juin 2016 approuvant les résultats de clôture au compte administratif 2015,

VU la délibération n° 7 du conseil communautaire du 12 septembre 2016 par laquelle le conseil communautaire vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

CONSIDERANT l'ensemble des reports,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2016 tel que décrit dans le document ci-annexé et conformément aux tableaux ci-dessous.

- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.

Budget principal

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	907 000,00 €	989 000,00 €	5 875 557,76 €	5 793 557,76 €
Opérations d'ordre	82 000,00 €	0,00 €	10 400,00 €	92 400,00 €
TOTAL	989 000,00 €	989 000,00 €	5 885 957,76 €	5 885 957,76 €

Budget annexe des transports urbains

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	50 000,00 €	50 000,00 €	2 810 246,08 €	2 810 246,08 €
Opérations d'ordre				
TOTAL	50 000,00 €	50 000,00 €	2 810 246,08 €	2 810 246,08 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du conseil communautaire**

du 12 septembre 2016

n° 8

page 3/3

Budget annexe de l'assainissement

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	461 600,00 €	461 600,00 €	1 490 396,56 €	1 490 396,56 €
Opérations d'ordre	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €
TOTAL	463 300,00 €	463 300,00 €	1 492 096,56 €	1 492 096,56 €

Budget annexe de la gestion des déchets

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 329 380,53 €	1 329 380,53 €	2 381 180,30 €	2 381 180,30 €
Opérations d'ordre	€	€	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL	1 329 380,53 €	1 329 380,53 €	2 431 180,30 €	2 431 180,30 €

Budget annexe de l'immobilier économique

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	268 832,14 €	312 832,14 €	709 522,40 €	665 522,40 €
Opérations d'ordre	44 000,00 €	€	915 000,00 €	959 000,00 €
TOTAL	312 832,14 €	312 832,14 €	1 624 522,40 €	1 624 522,40 €

Budget annexe de l'aménagement des ZAE

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	545 010,00 €	545 010,00 €	1 111 304,03 €	1 111 304,03 €
Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	545 010,00 €	545 010,00 €	1 111 304,03 €	1 111 304,03 €

Budget annexe de la gestion des stocks

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	130 000,00 €	130 000,00 €	€	€
Opérations d'ordre	€	€	€	€
TOTAL	130 000,00 €	130 000,00 €	€	€

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER